CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO **E-E173931** **VALABLE JUSQU'AU** **24/04/2024**

ÉDITÉ LE **12/04/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/01/2017
Forme juridique : SAS
Capital : 2 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE PUY EN VELAY 2017B00036

Siret : **825 282 411** **00016**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 8313311
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP F19308R1244000/001 507553/19
Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP F19308R1244000/001 507553/19

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2023

Raison sociale : **RACINEO CONSTRUCTION**
Sigle : 00016
ZI CHAVANON II
43120 MONISTROL SUR LOIRE

Téléphone : 04 71 75 05 35 **Fax :**
Portable :

Site Internet : racineo-construction.fr
E-mail : guillaume@racineo.fr

Responsabilité légale :
GAGNOUD GUILLAUME PRÉSIDENT / JOUSSERAND JONATHAN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 25 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2302	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	20/01/2022
2381	Fourniture et pose de bâtiments en panneaux bois massifs croisés (Technicité courante) Mention RGE	20/01/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE CLERMONT-FERRAND
9 ALLEE EVARISTE GALOIS
63170 AUBIÈRE

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.